

CONDITIONS POUR POSTULER

- Posséder une parfaite maîtrise de la langue française
- Avoir un casier judiciaire vierge
- Pour les postes d'enseignant, ce métier étant soumis à autorisation du ministère de l'éducation émirien, il convient de posséder un diplôme d'un niveau équivalent ou supérieur à bac + 3 (en rapport avec la discipline enseignée pour les candidats du secondaire) et un diplôme de professeur des écoles ou équivalent pour le primaire.
- Pour information, les autorités émiriennes imposent des contrôles médicaux avant de délivrer un visa.

Les candidats doivent obligatoirement saisir leur candidature en ligne et compléter le formulaire accessible via le bouton « Déposer ma candidature ».

Retourner votre dossier de candidature au format PDF (taille max 10 MB) avec le titre suivant « NOM Prénom.pdf » (en remplaçant « nom » et « prénom » par celui du candidat), en veillant bien à envoyer tous les documents listés ci-dessous :

- Lettre de motivation en français
- Curriculum vitae en français (avec photo)
- Diplômes (copies légalisées et certifiées conforme + MOFA du pays ayant délivré le diplôme > ces démarches peuvent être longues, nous vous remercions de les anticiper)
- Relevé de notes du diplôme le plus élevé et/ou du concours le cas échéant
- Attestations de stage / formation / qualification
- Justificatifs d'emploi / d'expérience, recommandations
- Pour les enseignants : arrêté de promotion, notations, rapports de visite/inspection, I-prof
- Passeport (page avec la photo)
- Copie visa UAE
- Emirates ID Card (recto/verso) (le cas échéant)
- Emirates ID Card du conjoint ou justificatif du conjoint établi dans le pays (le cas échéant)
- Copie visa UAE du conjoint
- Livret de famille (si vous êtes mariés et/ou avez des enfants)
- Extrait de votre casier judiciaire du dernier pays de résidence